Image not found or type unknown

Renégociation de prêt et preuve collaboration entre époux..

Par **Chrislagny**, le **12/10/2019** à **22:00**

Bonjour..

Ma femme et moi sommes mariés et vivons séparément depuis 2012.

On parle de divorce et ma femme veut faire remonter les effets du divorce à cette date.

La cessation de communauté de vie peut etre prouvée mais quid de la collaboration? Nous avons renegocie un prêt immobilier en 2014 et debut 2019.

Cette renégociation peut elle être considérée comme une preuve de collaboration entre époux et ainsi amener le Juge à refuser ce report des effets du divorce?

Merci pour votre aide....

Christophe H.

Par **Visiteur**, le **13/10/2019** à **00:39**

Bonjour
Oui, mais vous pouvez aussi argumenter sur la bonne entente qui vous a permis de faire ces renégos malgré votre séparation.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés